



## Problème bilan comptable

Par **Corinol**, le **04/03/2023** à **11:02**

Bonjour,

Ma société est actuellement en redressement judiciaire. Je dois fournir les bilans 2021 et 2022. La comptable qui m'a fait mon bilan 2020 a traîné, ce qui a entraîné un retard sur le bilan 2021.

En octobre 2021 j'ai engagé un nouveau comptable, qui lui aussi, je trouvez a traîné, car j'ai eu un projet de bilan fin février. Comme ce n'est qu'un projet, le tribunal n'a pas pu se prononcer et a reconduite la période d'observation de six mois.

La prochaine audience a lieu fin mars, mais mon comptable actuel me dit qu'il ne peut pas certifier le bilan 2021, car il y a des incohérences sur le bilan 2020.

Il exige le FEC (réclamé à l'ancien en octobre 2021) sans quoi il ne pourra pas finaliser le bilan 2021. Je précise qu'il est en possession de la plaquette

Je me retrouve dans l'impasse et crains de ne pouvoir présenter les bilans 2021 et 2022 à l'audience fin mars.

Je ne sais plus quoi faire. Changer à nouveau de comptable ? Si quelqu'un aurait une idée pour m'éclairer, merci d'avance.

Cordialement

Par **john12**, le **04/03/2023** à **21:35**

Bonsoir,

Il est logique que votre nouveau comptable demande le fichier des écritures comptables de 2020, dans la mesure où des incohérences sont constatées sur le bilan déposé. Le FEC permettrait de reconstituer la comptabilité 2020 et d'expliquer les incohérences, à partir d'un simple tableur. À partir du bilan 2020 rectifié ou validé, la comptabilité et le bilan 2021 pourraient être édités et certifiés.

Si je comprends bien, le nouveau comptable a réclamé le FEC à l'ancien comptable. Pourquoi ne veut-il pas le fournir, sachant que le fichier doit être archivé et produit en copie au fisc, en

cas de vérification de comptabilité ? Peut-être fait-il de la rétention de pièces comptables, pour vous contraindre au paiement, s'il n'a pas été payé.

Quoiqu'il en soit, s'il s'agit bien de rétention de documents comptables qui vous pénalise, vous pourriez peut-être informer de la situation, qui me semble anormale, le Président du conseil de l'Ordre des Experts-comptables de votre région. Une solution amiable pourrait peut-être être trouvée.

Bonne fin de soirée